



Cdd en cdi et 13eme mois plus prime de precarité

Par **sandra77**, le **26/04/2010** à **13:23**

Bonjour,

je suis en cdd depuis 18 mois, un poste se libère et je dois passer en cdi prochainement seulement mon cdd est jusqu'au 15.07 donc si les 2 contrats s'enchainent sans rupture je ne toucherai pas ma prime de précarité or cela fait 18 mois que je suis dans cette entreprise en ayant aucun avantage que les cdi possèdent; l'année dernière j'ai vu passer le 13eme mois auquel je n'ai pas eu le droit or cela faisait plus de 6 mois que j'étais au sein de l'entreprise...

Y a t il une possibilité d'avoir cette prime de précarité?

Est il normal que les cdi aient des avantages que les cdd n'ont pas?

Merci.